

## DIFFERENTES PROCEDURES / Causes et Effets

### Avertissement Verbal

Quand ? : Lorsqu'une faute est sur le point d'être commise.

Dans quel cas ? : Par exemple :

- Dossard mal positionné dans l'aire de transition ;
- Possibilité d'aide extérieure ;
- Possibilité d'accompagnement par un tiers ;
- ....



Effets ? : J'écoute les motivations de l'arbitre = Je ne commets pas la faute

### Carton Jaune

Quand ? : Lorsqu'une faute a été commise et peut être rectifiée.

Dans quel cas ? : Par exemple :

- Jugulaire non attachée dans l'aire de transition (avec le vélo à la main) ;
- Circulation à vélo dans l'aire de transition ;
- Tenue non conforme (tri-fonction ouverte trop bas) ;
- Accompagnement par un tiers ;
- Remise d'équipement à un tiers ;
- Vélo ou équipement mal rangé dans l'aire de transition ;
- Non respect de la ligne montée descente ;
- Utilisation de matériel radio ou téléphone ;
- Non respect de la zone de propreté ;
- ....



Effets ? :

- Je m'arrête ;
- J'écoute les motivations de l'arbitre ;
- Je me remets en conformité ;
- Je repars au « GO » de l'arbitre.

### Carton Rouge - Disqualification

Quand ? : Lorsque la faute ne peut plus être rectifiée.

Dans quel cas ? : Par exemple :

- Parcours coupé sans possibilité de remise en conformité ;
- Assistance ou dépannage par un tiers ;
- Ravitaillement hors zone (aide extérieure) ;
- Non respect du code de la route ;
- Nudité dans l'aire de transition ;
- Abri-aspiration caractérisé.



Effets ? :

- Je m'arrête ;
- J'écoute les motivations de l'arbitre ;
- Je rends mon dossard ;
- Je dois rentrer en dehors du parcours.

### Mise Hors course et/ou Non-classé

Avec présentation de carton rouge :

- Temps limite dépassé (natation ou natation + cyclisme) ;
- Perte ou absence de dossard.

Sans présentation de carton rouge :

- vous avez été pénalisé de plus de 2 cartons noirs ;
- Vous n'avez pas effectué votre (vos) boucle(s) ou temps de pénalité.



### Carton noir

Quand ? : Sur la partie vélo uniquement.

Dans quel cas ? : Sur une épreuve sans abri-aspiration. Les concurrents ne sont pas autorisés à s'abriter derrière ou à côté d'un autre concurrent, à profiter de l'aspiration d'un concurrent ou d'un véhicule. La zone d'abri-aspiration est définie ainsi :

- Sur les épreuves jusqu'à distance M : 7 mètres de roue avant à roue avant et 3 mètres sur le côté ;
- Sur les épreuves à partir de L : 10 mètres de roue avant à roue avant et 3 mètres sur le côté ;
- Sur les épreuves contre-la-montre par équipe ainsi que lorsqu'un concurrent se rapproche d'un véhicule, ces distances passent respectivement à 35 mètres de roue avant à roue avant (du premier de chaque équipe) et 5 mètres sur le côté.



Effets ? : La pénalité consiste à effectuer une ou deux boucles de pénalité sur le parcours pédestre. A partir de la distance L, la boucle peut être remplacée par une zone de pénalité en temps (5 minutes par carton noir).

A partir de 3 cartons noirs le concurrent est automatiquement disqualifié.

Dans le cas d'un relais c'est le coureur à pieds qui effectue la pénalité du cycliste.

### Vélo autorisé pour les épreuves sans aspiration abri



Particularités :

- Utiliser un vélo mû uniquement par la force musculaire,
- Utiliser un vélo à deux roues (vélo couché interdit)
- Avoir un système de freinage pour chaque roue.

### Vélo autorisé lors des épreuves avec aspiration abri :



Particularités :

- Les prolongateurs ne doivent pas s'étendre au-delà de la ligne créée par les points les plus en avant des leviers de freins. Par ailleurs, ces prolongateurs ou ajouts doivent être pontés à l'avant avec un dispositif rigide du commerce (pas d'adaptation personnelle),
- Les roues doivent comporter 16 rayons minimum.

**Les procédures d'intervention des arbitres sont applicables aux concurrents dès le retrait des dossards jusqu'à la fin de la proclamation des résultats. Les sanctions peuvent être différées et signifiées en un point quelconque du parcours.**

## RESPONSABILITE DU CONCURRENT

### Je dois / je ne dois pas

**Pendant toute la durée de l'épreuve, je dois :**

- Faire preuve de sportivité et de respect envers les autres athlètes, officiels, bénévoles et spectateurs ;
- Refuser toute aide extérieure : accompagnement, ravitaillement, assistance technique ou aide matériel par une personne extérieure ou un autre concurrent, ni abandonner tout ou partie de mon équipement hors de l'aire de transition ou des points fixes prévus par l'organisation ;
- Ne pas dégrader l'environnement : tout abandon de déchets, gobelets, bouteilles, emballages divers hors des zones de propreté.

**Accès aux épreuves :**

Je dois :

- Disposer d'une licence et /ou un pass compétition ;
- Justifier de son identité lors du retrait du dossard ;
- Disposer d'une autorisation parentale s'il est mineur (sauf licencié FFTRI).

Je ne dois pas être sous le coup d'une sanction disciplinaire interdisant la participation à l'épreuve.

**A l'entrée de l'aire de transition, je me présente :**

- Vélo à la main ;
- Casque sur la tête, jugulaire attachée ;
- Présenter mon dossard et ses 3 points d'attache ;
- Marqué au mollet et au bras
- Plaque de cadre ou autocollant de tige de selle en place et visible côté gauche du vélo ;
- Extrémités du guidon et embouts protégés.

**Dans l'aire de transition, je dois :**

- Toujours circuler à pieds, vélo à la main, casque sur la tête avec la jugulaire attachée ;
- Ranger correctement mon matériel, combi, vélo, ....

**En natation :**

Je dois :

- Porter le bonnet de bain de l'organisateur.

Je ne dois pas :

- Utiliser le fond de l'eau pour me propulser ;
- Prendre appui sur un bateau en mouvement ;
- Couper le parcours.

**En cyclisme :**

Je dois :

- Respecter le code de la route : je roule à droite et je ne coupe pas les virages ;
- Avoir une tenue conforme (ne pas rouler torse-nu, tri-fonction pas plus bas que le sternum, ...)
- Jeter mes déchets dans les zones de propreté ;
- Porter le dossard dans le dos, visible (ni caché, ni plié, ni coupé).

Je ne dois pas :

- Gêner un autre concurrent ;
- Couper le parcours ;
- Utiliser radio, téléphone portable, lecteur mp3, baladeur ou tout autre écouteur.

**En course à pieds :**

Je dois :

- Porter le dossard devant ;
- Porter la ceinture porte-dossard au niveau de la taille ;
- Avoir une tenue conforme (ne pas courir torse-nu, tri-fonction pas plus bas que le sternum, ...)
- Jeter mes déchets dans les zones de propreté.

Je ne dois pas :

- Gêner un autre concurrent ;
- Couper le parcours ;
- Utiliser radio, téléphone portable, lecteur mp3, baladeur ou tout autre écouteur.